M. PAUL LAFFONT A BORDEAUX

Discours du sous-secrétaire d'État

Bordeaux, 28 mai. — M. Paul Laffont, sous-secrétaire d'État aux P. T. T., répondant à l'invitation du groupe girondin de l'Amicale des Postes et Télégraphes, est arrivé dimanche à 9 heures. Il a été reçu par le préfet et le maire et de nombreuses personnalités.

Le sous-secrétaire d'État s'est rendu à l'Hôtel des Postes où les délégations des diverses services lui ont été présentés.

M. Laffont a remis ensuite la médaille d'honneur de l'Administration à 3 facteurs.

Dans un discours à la réunion de l'Amicale des Postes, après avoir rappelé l'œuvre de solidarité accomplie par l'Amicale, et les sympathies que cette œuvre a recueillies, il a défini le programme d'action à longue échéance envisagé pour la réforme de l'administration des Postes.

Un projet de loi sera prochainement déposé pour substituer l'automatisme à l'élément manuel. Il comporte l'installation de meubles automatiques et la construction de 400.000 kilomètres de circuits. De l'exécution de ce programme, ajoute M. Laffont, dépend l'abaissement des tarifs attendus de tous, et plus le trafic s'accroîtra, grâce au développement du machinisme, plus il sera possible de réduire les tarifs.

Il a terminé en faisant appel au concours de tous pour mener à bien un programme qui doit contribuer puissamment au relèvement économique de la France.

Le ministre s'est ensuite rendu en automobile à la station Lafayette de T. S. F., à Croix-D'Hins.

Après un voyage dans les Pyrénées, il repartira pour Paris mardi.

L'ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

LA MANIFESTATION AU MUR DES FÉDÉRÉS

Paris, 28 mai. — L'anniversaire de la Commune de Paris de 1871 a été célébré, cet après-midi, au Mur des Fédérés, situé à l'intérieur du cimetière du Père-Lachaise.

A partir de 1 h. 30, les groupes de socialistes, de révolutionnaires, de communistes, de libertaires et d'anarchistes convoqués par leurs associations, viennent, bannières déployées, se former en cortège aux abords de la nécropole.

Le cortège s'échelonne tout le long du boulevard de Charonne.

Le service d'ordre organisé par la préfecture de police, est peu apparent.

A 15 h., le cortège, ayant à sa tête les élus du parti communiste, pénètrent dans le cimetière du Père-Lachaise.

Les manifestants chantent l' « Internationale », et arrivés au Mur des Fédérés, poussent les cris de « Vive la Commune! »

Après avoir déposé les couronnes d'immortelles rouges dont ils sont porteurs, les manifestants poursuivent leur chemin dans la direction de la sortie du Père-Lachaise, donnant près de la place Gambetta. Au Mur des Fédérés, un commissaire de police se tient en permanence et il a pour mission d'empêcher les orateurs qui en auraient l'intention, de prononcer des discours.

Un incident

Un léger incident est seul à signaler. Vers 17 heures, un groupe d'anarchistes voulant franchir la porte de sortie du cimetière du Père-Lachaise, avec une bannière noire déployée, le directeur de la police municipale est intervenu et, aidé de quelques agents, a fait rentrer la bannière dans sa gaîne. Les anarchistes ont poussé quelques cris divers, mais il n'y eut pas d'autre incident.

La séance de clôture du Congrès de l'Association des Mutilés

LES VŒUX

Paris, 28 mai. — La dernière séance du Congrès de l'Association générale des Mutilés de la guerre a eu lieu, ce matin, dans la salle des fêtes de la mairie du 4e arrondissement, sous la présidence de M. Vinchon, sous-chef de cabinet du ministre des Pensions, assisté de nombreux délégués de provinces, notamment du Nord.

Les commissions nommées jeudi dernier présentent à l'assemblée de nombreux vœux, notamment :

Au sujet de l'appareillage et de la prothèse, l'assemblée considère que le libre choix de l'appareillage doit se compléter du libre choix de l'appareilleur et qu'en raison de changements continuels des orthopédistes attachés aux centres d'appareillages régionaux, il n'est pas possible au mutilé de pouvoir être suivi par un appareilleur de son choix.

Les assistants ont également demandé que pour la pension des mutilés internés en Allemagne, le point de départ de la pension porte de leur sortie des formations sanitaires étrangères et que les « gazés » soient examinés avec la plus grande bienveillance par les commissions de réforme.

Tous les vœux sont adoptés à l'unanimité.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE ROME

LA MESSE CELEBREE AU COLISÉE

Rome, 28 mai. — Le programme de la cinquième journée du Congrès eucharistique ne comporte que des exercices purement religieux, dont les plus solennels sont la messe célébrée, ce matin, au Colisée, et la procession du Saint-Sacrement, qui se déroulera cet après-midi, entre les basiliques Saint-Jean de Latran et Sainte-Marie Majeure.

On ne saurait imaginer une manifestation de foi plus imposante que celle qui a eu lieu ce matin, dans le cadre admirable du Colisée.

L'antique cirque offrait un spectacle plein de grandeur. Au milieu de l'arène, sous un dais de velours cramoisi, parmi des plantes vertes, l'autel avait été dressé.

Mgr Bartolomasi, évêque de Trieste, entouré de nombreux ecclésiastiques, y célébra la messe.

De la foule, que l'on peut évaluer à 20 ou 25.000 personnes, montait la rumeur des cantiques, chantés en toutes langues.

Çà et l' des groupes se formaient rapidement, des fidèles s'agenouillaient, recevaient la communion, et des prêtres allaient plus loin, escortés par des communiants qui chantaient des cantiques d'actions de grâces.

On pouvait se croire reporter au temps des premiers chrétiens, où chacun suivait son chef de groupe.

Un profond silence régna, quand Mgr Bartolomasi donna la bénédiction à la foule agenouillée.

L'évêque de Trieste quitta le Colisée au milieu des ovations délirantes.

Ensuite, un jeune prêtre italien harangua la foule, et l'enflammant littéralement, prit la tête d'une procession qui fit le tour de l'enceinte.

Enfin la foule s'écoula lentement.

Le Meeting aérien international du Bourget

LES RESULTATS DE LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Le Bourget, 28 mai. — La quatrième journée du meeting aérien est marquée par une grande affluence.

Les épreuves disputées ont accusé les résultats suivants :

Concours d'altitude pour bi-place militaire : (monter à 4.000 mètres dans le minimum de temps : 1er Adjudant Descamps, en 11' 40"; 2e Adjudant Discours en 12' 10"; 3e Lieutenant Moutonnier en 13' 8"; 4e Lieutenant Bastien, 14' 25".

Concours d'altitude pour monoplace militaire: (monter à 5.000 mètres dans le minimum de temps): 1er Capitaine Bennoton en 20' 15"; 2e lieutenant Borde, 26' 15".

Concours de décollage: 1er Goron, en 43 mètres; 2e Rapini en 44 m.; 3e Bossoutrot en 45 m.; 4e Laffont en 53 m.; 5e Peuillet en 54 m.; 6e Kirsch en 55 m.; 7e Becheler en 60 m.

Prix du premier départ: 1er Fronval en 14" 1/5; 2e Haegien, 3e Decker, 4e Bossoutrot.

Entre 11 h. et midi, ont eu lieu six départ pour la Coupe Bathiat, réservée aux aviateurs militaires qui se dispute sur le parcours de Paris-Angers et retour.

Les concurrents sont les suivants : Adjudant Cas, adjudant Briton, lieutenant Boussod, lieutenant Graisch, lieutenant Moutonnier et lieutenant Capron.

A 2 h. 30, les aviateurs Fronval, Douchy, Kirsch, Deckert et Lasne ont pris leur vol pour effectuer des exhibitions de haute voltige aérienne.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » COMMENCERA, DIMANCHE PROCHAIN, LA PUBLICATION D'UN FEUILLETON D'UN INTÉRÊT PALPITANT :

Les Deux Berceaux

PAR EMILE RICHEBOURG

DES LES PREMIERES LIGNES DE CE RÉCIT DRAMATIQUE, NOS LECTEURS PRENDRONT PARTI POUR L'HÉROINE, LA DOUCE ET VAILLANTE LOUISE VERDIER, CRUELLEMENT TROMPÉE ET TORTURÉE DANS SON CŒUR D'ÉPOUSE ET DE MÈRE ET QUI, APRÈS UNE VIE D'AMERTUME ET DE DOULEUR, DEVIENT LA JUSTICIÈRE.

ÉCRIT DANS UNE LANGUE SIMPLE ET VIVANTE, TRAVERSÉ D'EPISODES DIVERS, PEUPLÉ DE PERSONNAGES LES PLUS DIFFERENTS, LE PASSIONNANT FEUILLETON :

Les Deux Berceaux

D'EMILE RICHEBOURG

EXCITERA VIVEMENT L'INTÉRÊT DE NOS LECTEURS ET DE NOS LECTRICES.

UN PORTRAIT DE M. MILLERAND

Le dernier numéro de la « Revue Franco-Belge » publie sous ce titre : « Le Président Millerand », la première partie d'une étude sur la vie politique de M. le Président de la République, œuvre de M. Jean Dietz. Nous en détachons les passages suivants :

Robuste, trapu, carré d'épaules, le dos large, la tête puissante, la démarche un peu lourde, M. Millerand donne par son aspect physique lui-même l'impression d'une énergie massive, d'une solidité bien assise, d'une nature inaccessible à tout mouvement irréfléchi de la sensibilité. Son équilibre mental, l'ordre et la discipline de sa pensée inspirent la sécurité. Son regard assuré, direct, pénétrant et très prolongé révèle une vigueur concentrée, une activité méthodique, gouvernée par la seule raison. Sa persévérance, son esprit de suite sont connus. M. Millerand va droit son chemin. Ni flottement, aucune indécision, mais une ténacité opiniâtre, qui surmonte tous les obstacles, les bouscule ou les écrase parfois, et ne s'arrête qu'au but prescrit.

Une intelligence limpide, méthodique, positive éclaire cette volonté; une irréductible idée du devoir la dirige. Les conceptions de M. Millerand sont nettes, les commandements de sa conscience impérieux. Sa pensée aboutit toujours à un acte efficace : personne n'a plus d'horreur de la formule creuse, de l'abstraction, du cliché, que cet homme d'action pour qui les mots n'ont de valeur que s'ils recouvrent une réalité concrète. Son caractère, qui a peut-être plus de franchise que de souplesse, ne se plaît qu'aux situations bien définies et répugne aux tergiversations comme aux arguties; la dextérité, le ménagement adroit, la circonlocution, l'insinuation ne sont pas son fait. Dans notre vie publique où les manifestations oratoires, les discussions théoriques, l'art d'ajourner et d'éluder jouent un si grand rôle, il a eu l'originalité, la coquetterie peut-être, de parler toujours brièvement et utilement, d'aborder le fond de tous les sujets, d'apporter des solutions précises et rapides.

« Nul ne pousse plus loin l'art de se taire », disait de Waldeck-Rousseau Me Barboux qui, à son sujet, célébrait « les grandes leçons du silence salutaires aux parleurs ». La formule ne vaut-elle pas aussi pour M. Millerand, ennemi irréductible de tout bavardage ? Peu communicatif, volontairement distant, dépourvu de « liant », il est de ces personalités solides qui désarçonnent l'interlocuteur par la froideur d'un abord excluant toute familiarité. Dans la réserve de cet homme discret et taciturne entrent une certaine pudeur à dévoiler sa pensée intime, l'horreur du verbiage inutile et de la camaraderie banale, toujours beaucoup de gravité, peut-être parfois une ombre de méfiance et aussi, sans doute, une réelle timidité, car cet orateur, accoutumé à tous les auditoires et à l'aise devant toutes les foules est, comme M. Poincaré, timide dans le tête-à-tête. Cependant, pour ne s'étaler jamais et s'épancher rarement, sa sensibilité n'en est pas moins profonde et sa délicatesse n'en est pas moins charmante. Le président est bienveillant, affable et fidèle; il a le tact, a prévenance, la gratitude du cœur et témoigne à ses subordonnés les attentions les plus obligeantes, à ses amis proches l'attachement le plus tendre et le plus secourable. Son austérité se tempère souvent de la douceur d'un sourire et se détend même parfois dans le rire sincère des esprits clairs et des santés robustes...

L'allure et l'attitude de M. Millerand ont je ne sais quoi de décisif : il est naturellement résolu : il a le sens du commandement, la vocation du gouvernement et, sur toute question, il aime à prendre parti. Les responsabilités, loin de l'effrayer, l'attirent et, sensible à la gloire, sinon à la grossière popularité, flatté même parfois dans sa fierté par une certaine forme d'impopularité, il aime le pouvoir pour l'autorité véritable, la puissance efficace qu'il confère. Son sang-froid est imperturbable, sa mettrise de lui-même infaillible. Assez méprisant des hommes, de leurs attaques et de leurs louanges, il est courageux sans effort et son courage n'est pas, comme chez d'autres, crânerie vantarde ou élégant cynisme : il est fait de plus de gravité que de dédain, de plus de tranquille confiance que de témérité. Sans doute M. Millerand a-t-il, de longue date, pris l'habitude de commander à sa sensibilité, de la régler et de la contenir. Les événements extérieurs peuvent l'émouvoir : mais une lente éducation de sa volonté uli permet d'inhiber ses impressions dans la mesure exacte où il le désire; il possède, pour arrêter toute réaction excessive, des freins solides qu'il sait manipuler avec adresse et avec vigueur. Un tel caractère, qui sans cesse se surveille et se domine, peut donner certes parfois l'illusion de la raideur et de la contrainte : il n'est pas impossible que M. Millerand ait paru se montrer rebelle au conseil ou se contracter devant les influences du dehors. Pourtant il croit plus que personne à la vertu de la discussion et il attend de grands bienfaits de l'échange de ces explications loyales, par où se dissipent les malentendus et se fortifient les convictions.

Certains critiques ont pu aussi lui reprocher d'avoir, par goût de l'autorité, beaucoup réglementé, d'avoir multiplié décrets, ordonnances, instructions, et il est vrai que le nombre des circulaires émanées de son passage dans les différentes administrations est considérable. Néanmoins il ne se décide toujours qu'à bon escient : car peu de chefs possèdent comme lui l'art de se faire renseigner et de se maintenir en contact intime avec leurs agents ; peu recherchent avec autant de soin l'opinion des techniciens et se rangent plus docilement à l'avis des gens de métier. Son respect des compétences — voire, ce qui serait différent, son respect des bureaux — ne l'aurait-il pas même quelquefois porté pendant la guerre notamment, à témoigner une confiance bien prolongée à tels directeurs de la rue Saint-Dominique dont la valeur n'était pas toujours égale à la bonne volonté ni l'esprit d'initiative aussi complet que le savoir professionnel ?

La grande force de M. Millerand, c'est d'être tout d'une pièce de posséder une personnalité robuste, bien découpée, aux bases solides, aux arrêtes nettes, et de n'en posséder qu'une seule. La complexité de l'existence actuelle, la variété des rapports héréditaires, des influences subies, des circonstances rencontrées, des milieux traversés impriment trop souvent, en effet, aux caractères instables une troublante mobilité d'allures, de pensées et d'actions, qui fait cohabiter dans plusieurs de nos contemporains des personnages différents et parfois contradictoires. Le président est toujours identique à lui-même et immuable. Il ne se soucie pas de varier indéfiniment ses points de vue ni d'examiner les choses sous des angles sans cesse nouveaux. Fermement campé dans ses idées, il a, par une forme discipline intérieure, concentré les multiples éléments d'une vie singulièrement diverse qui, en s'enrichissant d'expériences successives, a conservé toute son unité et toute sa ligne. Il n'en est pas moins très tolérant, et non par indolent scepticisme, mais par respect scrupuleux de toutes les croyances : sans doute n'a-t-on pas oublié certains traits singulièrement cinglants décochés contre tel gouvernement sectaire...

A Cabourg, une fille tue son père et simule un suicide

Elle est arrêtée

Cabourg (Calvados), 28 mai. — Un crime épouvantable vient d'ensanglanter la charmante station balnéaire de Cabourg. Une fille a tué son père dans des circonstances particulièrement tragiques.

M. Langlais, maçon, âgé de 65 ans, habitait, rue du Commerce, avec sa fille Germaine, âgée de 35 ans. Le père était un très bon travailleur, mais la fille avait une mauvaise conduite, et des scènes fréquentes se produisaient entre eux. Mardi soir, Germaine faisait dire à ses voisins que son père venait de se pendre dans la chambre à coucher et on le crut tout d'abord. Les gendarmes, au cours d'une enquête, apprirent que les déclarations de la fille étaient suspectes. Toutefois, l'enterrement eut lieu. A la sortie de l'église, les gendarmes arrêtèrent Germaine Langlais.

M. Lefort, commissaire de la police mobile de Caen, interroges cette dernière et obtint finalement d'elle des aveux.

PETITES NOUVELLES

M. Trouard-Riolle, avocat général à la Cour de cassation, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris.

A Bordeaux, un incendie a éclaté, quai de Brazza, dans d'importants établissements de minoterie. Les dégâts peuvent être estimés dès à présent à plusieurs millions. 200 ouvriers vont chômer.

Une dépêche de Varsovie aux journaux yougo-slaves annonce que le maréchal Pilsudsky, accompagné de M. Skirmunt, quittera la capitale polonaise, le 6 juin, pour Bucarest. Le voyage aurait un caractère politique.

On signale de Budapest, que la Hongrie et la Roumanie engageront dans quelques jours des pourparlers pour la conclusion d'un traité de commerce entre les deux pays.

On mande de Berlin : Le voyage que le général Ludendorff a l'intention de faire au Brésil n'est pas accueilli avec enthousiasme dans les milieux autorisés sud-américains. La colonie allemande au Brésil est composée de deux clans bien distincts : un très petit groupe d'Allemands excessivement entichés du kaiser, et une grosse majorité pour la plupart fermiers et ouvriers qui sont plutôt partisans de la démocratie.

M. Levecque, gouverneur de la Martinique, est l'objet d'une plainte à raison de son intrusion dans la préparation et l'accomplissement de faux qui ont altéré les résultats réels de la dernière consultation qui a eu lieu pour les élections cantonales.

L'état de santé de la princesse Elisabeth s'est considérablement amélioré. Les souverains roumains ont quitté Athènes.

A Belfast, à la suite de troubles, les fossoyeurs n'ont pu se rendre au cimetière, et plusieurs funérailles ont dû être remises.

Il apparaît désormais comme certain, que l'inspecteur des Eaux et Forêts, M. Paul Boppe, qui tenta, à Nancy, d'assassiner sa femme à coups de revolver, comparaîtra devant les assises de Meurthe-et-Moselle, à la session de juillet prochain.

A Milan, le rédacteur en chef du « Secolo », M. François Pérotti, s'est tué, d'un coup de revolver, dans son bureau.

De Dijon : Un chiffonnier, Charles Cuny, 42 ans, ancien soldat de l'infanterie coloniale, alcoolique invétéré, après une discussion avec sa femme, a mis le feu à son habitation, qui a été en partie détruite; puis il s'est jeté dans le canal de la Bourgogne.

La statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre du sculpteur Antonin Mercié, offerte à la ville de Toulouse par souscription publique, a été inaugurée en présence des autorités civiles et militaires et d'une foule énorme.

Une dépêche de Milan annonce que M. Tchitcherine s'est rendu à Gardone, où il a eu un long entretien avec M. d'Annunzio.

Deux soldats du Dépôt annexe d'artillerie de Moulins, nommés Viallet et Charbonnel, se sont noyés en se baignant dans l'Allier.

Un homme se dirigeant de Neuilly sur Paris, se promenait complètement nu, et avait été signalé aux agents. Rejoint place Péreire, où il était étendu sur un trottoir, les agents ont constaté qu'il s'agissait d'un homme atteint d'aliénation mentale. Il s'appellerait John Ballagh, 28 ans, demeurant dans une pension de famille, rue Chauveau, à Neuilly.

L'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire, a donné une fête en l'honneur de l'inauguration de son nouveau stade au Parc St-Maur. M. R. Péret, président de la Chambre des députés, présidait cette cérémonie.

De Bordeaux : Le mystère qui entourait le meurtre de Lormont vient de s'éclaircir : un jeune homme nommé Merry, âgé de 19 ans, manœuvre, demeurant au camp de Genicart, a reconnu avoir tiré, pour s'amuser, dans l'après-midi de jeudi, six coups d'un revolver espagnol de gros calibre, dans la direction où fut tué le jeune Ducos.

Les recherches des gendarmeries de Guers et d'Hyères ont établi que l'incendie des forêts de Pierrefeu a été causé par un ou plusieurs voleurs de ruches d'abeilles. C'est en soufrant une ruche volée que le feu aurait été communiqué.

LA VIE AGRICOLE

LE CRESSON

Qualités hygiéniques du cresson Les avantages et les conditions de sa culture

« Cresson de fontaine, santé du corps, gaîté de l'âme », prétend un dicton populaire. C'est qu'en effet le cresson est un puissant modificateur de l'appareil digestif. Il est de la famille du raifort, du joli radis rose, de la moutarde et, comme tous les crucifères, il fournit une huile essentiellement âcre, riche en soufre, excitante, qui s'élimine par le poumon, la peau et le rein. Il renferme encore de la gomme, un principe colorant jaunâtre qui ressemble à de la cire et des sels de potasse.

Comme adjuvant culinaire, on l'emploie cru pour la garniture des viandes rôties, pour la salade; on le mange aussi cuit, à la façon des épinards, ce qui est peut-être plus prudent quand on n'est pas absolument sûr de sa provenance.

Le cresson pilé fait encore les principaux frais du suc d'herbes, renommé comme dépuratif. Ajoutons enfin que le cresson favorise autant la coquetterie que l'hygiène et nos lectrices n'ont qu'à en mâcher souvent si elles veulent conserver la beauté de leurs dents et la santé de leur bouche.

Le commerce du cresson n'est guère régulier qu'aux alentours des grandes villes parce que la consommation l'est aussi. A peine commence-t-on à s'aviser à la campagne que le cresson est cultivable et que sa culture a son intérêt.

Le plus souvent, on laisse à la nature le soin de faire naître ce légume et au hasard la charge de le mettre à portée. Il y a toujours, en effet, dans quelque coin de fraîche vallée, une source limpide qui court dans un bassin naturel couvert par le luxuriant cresson. Une villageoise désœuvrée mais bien ordonnée en fait la récolte et le porte au marché prochain. C'est ainsi qu'en saison naturelle, au printemps, on mange d'ordinaire du cresson.

Mais à Londres surtout, à Paris ensuite, et peu à peu dans la banlieue des grandes villes, la culture d'ailleurs très facile du cresson s'étend sur une vaste échelle. On peut en avoir en toutes saisons et son commerce est des plus rémunérateurs puisque l'on évalue son rapport brut à quatre cents francs par are.

Il y a à redouter pour le consommateur le cresson cultivé à l'eau d'épandage ou récolté dans des endroits suspects, car le crucifère devient alors un léthifère des plus redoutables, car il n'est pas de véhicule plus complaisant de tous les microbes dont la pauvre humanité est menacée et c'est pourquoi nous disions en débutant qu'il est préférable de faire cuire le cresson à la façon des épinards et de la chicorée quand on n'est pas sûr de sa provenance.

Cependant, sa culture est si aisée qu'il est doublement criminel pour le producteur de ne pas se contenter des moyens de culture salubres. La quantité d'eau vive pour alimenter une cressonnière d'un mètre de largeur sur cinquante mètre de long doit être en moyenne de vingt-cinq litres par minute. Le fond du sol de la cressonnière doit être, autant que possible, argilo-siliceux, avec une pente assez faible, à deux millimètres par mètre courant. A l'extémité inférieure, on établira un léger barrage de façon à former une petite pièce d'eau oblongue dont la profondeur partout égale ne doit jamais excéder quinze centimètres.

Avant de mettre l'eau on procédera à la plantation de beaucoup préférable au semis. Les plants et les boutons seront espacés de dix centimètres en tous sens et fixés dans le fond par une simple pression. L'eau sera ensuite mise immédiatement, mais de manière à ne recouvrir d'abord la plantation que de cinq centimètres ; à mesure que les plantes atteindront la surface, on élèvera successivement le niveau jusqu'à quinze centimètres environ.

On coupe le cresson dès qu'il atteint vingt ou vingt-cinq centimètres de hauteur et avant qu'il n'entre en fleurs ; il est d'autant plus tendre qu'il est coupé plus souvent.

L'essentiel est de ne jamais le laisser à sec et de le préserver de l'envahissement des mauvaises herbes. Il faut surtout faire la guerre à certaines plantes qui lui ressemblent vaguement et qui ne seraient pas sans danger pour la santé. Lorsque la récolte faiblit, le mieux est de refaire la cressonnière, tous les quatre ou cinq ans. On enlèvera toutes les plantes en même temps que quinze centimètres de terre que l'on remplacera par un riche compost et l'on procédera à une plantation nouvelle.

Mais le cresson n'est pas toujours... de fontaine. On le réussit parfaitement pour la consommation d'hiver, hors de l'eau, sous châssis, avec un semis sur couche en semant clair et en recouvrant peu la graine, la germination s'opère promptement.

Si l'on a soin d'entretenir une légère humidité comme on le fait pour les primeurs et une chaleur douce obtenue par le renouvellement de réchaudis de fumier, on peut toujours tout l'hiver un cresson très tendre et savoureux.

C'est un procédé à la portée de tout ménage jouissant d'un jardinet.

Loudinières,
Professeur d'Agriculture.

Notes d'une Parisienne

Ce qu'il en coûte d'inviter des amis

La petite aventure qui vient d'avoir son dénouement à la troisième Chambre de la Cour, fera réfléchir plus d'un propriétaire d'automobile, qui tournera, comme recommande le philosophe, sa langue par sept fois dans sa bouche avant de proposer à ses amis une promenade dans sa soixante HP. Ce en quoi, du reste, il aura parfaitement raison, car il en cuit souvent d'avoir voulu être agréable aux autres.

Un Parisien vient d'en faire la triste expérience.

Par une chaude journée de 14 juillet, fuyant les flonflons des bals publics, M. Pierre Compel songeait à une bonne randonnée en auto et proposait à un ménage ami de le prendre avec lui, en partie de plaisir jusqu'à Trouville.

Congratulations, joie, remerciements et acceptation du mari et de la femme, ravis d'un voyage délicieux qui ne leur coûtait rien. Ils partirent, heureux et enchantés les uns des autres. Tout alla bien pendant les premiers kilomètres, la voiture excellente et bien suspendue, provoquait l'admiration des invités qui ne trouvaient pas assez de mots pour exprimer leur reconnaissance à l'aimable ami à qui ils devaient l'agrément de cette bonne journée.

Mais patatras! voilà qu'un peu avant Evreux, l'automobile fit des siennes; à un tournant, elle buta contre un arbre de la route, projetant les voyageurs qui furent assez grièvement blessés.

Les invités ne trouvèrent plus amusante du tout une partie de plaisir qui se terminait aussi mal; l'amabilité de leur ami fut jugée par eux fort sévèrement.

Comme le baudet de la fable, ils le chargèrent de tous leurs ennuis, lui imputèrent les inconvénients de la catastrophe, et lui firent bien voir qu'il faut réfléchir avant de lancer une invitation à ses amis.

Assigné en dommages-intérêts pour coups et blessures par imprudence, par les deux conjoints, qui avaient accepté avec tant de joie l'idée d'un voyage gratis à Trouville, le complaisant propriétaire de l'automobile vient d'être condamné à payer 20.000 francs en réparation du préjudice causé par le capotage de sa voiture.

Je ne sais pas si vous êtes de mon avis, mais je pense que voilà un monsieur guéri à jamais de l'envie de faire des politesses! Evidemment, on ne peut critiquer le jugement de la Cour. Elle a devant elle des plaignants blessés qui réclament d'être indemnisés de leurs blessures; elle ne peut que leur allouer les dommages-intérêts demandés, quoique les circonstances, dans lesquelles le voyage s'est accompli, méritasseur d'être prises en considération, il me semble, en ma simple jugeotte.

Quand nous prenons une voiture ou une place de chemin de fer, et que nous versons le prix d'un parcours déterminé, nous payons pour être conduits à bon port dans les meilleures conditions; mais il est assez curieux qu'un voyage offert gratuitement, une invitation aimable acceptée avec reconnaissance, puissent donner des droits en cas d'accident, contre celui qui vous a fait une amabilité. En montant dans une automobile, chacun sait bien qu'il faut toujours penser à la possibilité d'un risque à courir; on est libre de se dérober à cet aléa dangereux en refusant l'invitation.

Il ne manquerait plus que de voir les convives se retourner contre leur amphitryon quand, après un dîner copieux, il leur arrive d'attraper une indigestion qui compromet leur vie.

Voyez-vous la descendance d'un Monsieur, mort de congestion, pour avoir fait trop honneur au menu de son hôte, attaquer ce dernier pour avoir causé involontairement une catastrophe!...

Mais tous les arguments qu'on pourrait invoquer ne sont rien, la décision de la troisième Chambre est là, et il sera sage de la méditer avant de convier ses amis au plaisir de la petite balade en auto.

Marie-Louise NÉRON.

LES REGISTRES

fabriqués par

l'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX

71, Grande-Rue, ROUBAIX

sont confectionnés avec des fournitures de premier choix. Ils

S'OUVRENT A PLAT

et donnent toujours satisfaction.

DERNIÈRE HEURE

Le Reichstag entendra aujourd'hui la déclaration gouvernementale sur le traité de Rapallo

Berlin, 28 mai. — La Commission parlementaire des affaires étrangères a entendu ce matin le rapport de M. Rathenau, sur la Conférence de Gênes et le traité de Rapallo.

Des députés de tous les partis ont ensuite pris la parole pour émettre leurs opinions.

Le Reichstag se réunit demain à 1 heure pour entendre la déclaration gouvernementale.

La manifestation du Mur des Fédérés

Une arrestation

Paris, 28 mai. — Ce soir, vers 7 heures, place Gambetta, comme il invitait à circuler un groupe de manifestants, le brigadier Blanche, du 20e arrondissement, a été insulté. Il a arrêté pour outrages, un décolleur, nommé Massoyer, qui l'avait appelé « bédéit ». Conduit au poste central, après intervention de M. Dormoy, député, et de M. Berchery, conseiller municipal, Massoyer a fait des excuses au brigadier et a été remis en liberté.

Un Congrès du personnel des Trésoreries générales et des Recettes des finances

Les revendications

Paris, 28 mai. — Le personnel des trésoreries générales et des recettes des finances de France et des colonies s'est réuni en Congrès national, à Paris.

Une séance a été entièrement consacrée à l'orientation du syndicat.

Le Congrès s'est prononcé, à la majorité, pour le maintien de la forme syndicale, avec collaboration étroite avec la Fédération des fonctionnaires.

En tête de ses revendications, le Congrès décide de porter la question du statut du personnel féminin.

Divers vœux sont adoptés, parmi lesquels une motion relative à la réorganisation des services des comptables directs du Trésor.

Le nouveau Conseil syndical, tout en maintenant son attitude nettement syndicaliste, assure le pays de son dévouement à la chose publique.

600.000 francs avaient été volés à un agent de change parisien

Comment deux policiers parisiens rattrapèrent le voleur à Athènes et l'argent en différents lieux.

Paris, 28 mai. — Il y a quelques jours, les inspecteurs de la police judiciaire arrêtaient à Athènes le voleur qui avait dérobé, il y a environ 4 mois, plus de 600.000 francs au préjudice d'un agent de change de Paris où il était employé. C'est un nommé Marcel Chilouet, âgé de 25 ans, qui demeurait avant le vol rue des Pyramides.

L'enquête menée pour retrouver ce dernier qui était parti avec sa femme est assez curieuse. Les deux inspecteurs qui avaient suivi Chilouet à la piste jusqu'à Athènes furent obligés pour l'identifier de se rendre à un bal masqué donné par le voleur dans une villa qu'il venait d'acheter pour 160.000 dragmes. Eux-mêmes se déguisèrent et, à l'issue de la fête, vers 6 heures du matin, ils procédèrent à l'arrestation de Chilouet et de sa femme.

Malgré leurs protestations, tous deux finirent par avouer le vol et déclarèrent que sur la somme volée chez l'agent de change, 200.000 francs avaient été remis à un complice, nommé Lemarchand, dit Lagardère, lequel avait pris la fuite en même temps qu'eux. Ce serait ce dernier, d'après eux, qui fut l'âme des détournements, qui donna les conseils et qui indiqua la manière de négocier les titres avant qu'ils ne soient frappés d'opposition.

Quant au reste de la somme volée, Chilouet déclara qu'il l'avait enfoui dans une cave de l'immeuble habité par ses parents, à Issy-les-Moulineaux, ce qui a été reconnu exact. Une somme d'environ 150.000 francs a en effet été retrouvée aujourd'hui par les inspecteurs chargés des recherches.

Après les aveux des voleurs, les inspecteurs ont été obligés pour suivre les usages de la loi en Grèce, de se rendre avec les voleurs chez un notaire de la ville afin d'établir les actes d'abandon de tout ce qu'ils possédaient, au profit de l'agent de change. A l'heure actuelle, et grâce aux inspecteurs, l'agent de change est rentré en possession de la presque totalité de la somme volée.

LE MEETING AÉRIEN DU BOURGET

Les résultats du dimanche après-midi
Trois descentes en parachute

Le Bourget, 28 mai. — Le meeting aérien a remporté, cet après-midi, un magnifique succès de popularité.

Tandis que les épreuves inscrites au programme se disputent, arrive la délégation des maires de Lorraine, qui est reçue par les organisateurs et par M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique.

Au point de vue spectacle, le meeting a été, cet après-midi, entièrement réussi. Une épreuve d'estafette avait été organisée, puis un handicap, auquel prirent part 14 concurrents, parmi lesquels Sadi-Lecointe.

La journée se termina par trois descentes en parachute, exécutées avec succès par Mme Peuillet, emmenée par son mari; Mlle Graby, emmenée par Fronval, et enfin Blanquier, emmené par Peuillet.

Après les épreuves, tous les pilotes du meeting donnèrent de nombreux baptêmes de l'air.

Voici les résultats :

Prix de l'Estafette (circuit à couvrir 6 fois, avec atterrissage au Bourget pour prendre un pli). — 1er Douchy, en 38' 26"; 2e Boussoutrot, en 38' 56"; 3e Poiré.

Catégorie de 80 à 100 HP. — 1er Beicheler, en 41' 31".

Catégorie au-dessus de 100 HP. — 1er Becquet en 37' 47".

Course handicap sur 50 kilomètres. — 1er Boussoutrot, 2e Lasne, 3e Becquet, 4e Poiré.

L'Irlande du Sud contre l'Irlande du Nord

Belfast, 28 mai. — Hier soir, sept usines ont été détruites dont 6 entièrement par les incendies dus à la malvaillance.

Un camion qui transportait un détachement de police sur les lieux de l'un de ces incendies a été attaqué à coups de feu. La police a riposté. Il n'y a eu aucune perte.

Une bombe lancée dans une maison par la fenêtre a blessé un homme, une femme et un enfant.

L'INCENDIE D'UNE MINOTERIE A BORDEAUX

Bordeaux, 28 mai. — A 19 heures, les pompiers luttaient toujours contre l'incendie qui a éclaté dans la minoterie du quai de Brazza. Le feu a été localisé dans un bâtiment, il ne fait aucun progrès, et on espère qu'on en sera rapidement maître dans le courant de la nuit.

COURTES DÉPÊCHES

Le ministre des Affaires étrangères, docteur W. Yen a présenté sa démission au premier ministre. Il semble que M. Wellington Koo, ministre de Chine en Grande-Bretagne, soit désigné pour remplacer le docteur Yen.

D'Athènes : MM. Baltazzi, ministre des Affaires étrangères, et Theotokis, ministre de la Guerre, représenteront le gouvernement au mariage du roi Alexandre.

Dernières Nouvelles Régionales

INAUGURATION DU MONUMENT COMMEMORATIF DE LA GUERRE A HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN. — La commune d'Hallennes a inauguré dimanche le monument commémorant la mémoire de 40 de ses enfants morts pour la France. La cérémonie religieuse s'est déroulée le matin, une messe solennelle a été célébrée en l'église paroissiale décorée de drapeaux.

La cérémonie civile eut lieu l'après-midi. MM. Contencin, représentant le Préfet; Potié, sénateur; Liagre, conseiller d'arrondissement, y assistaient. Des discours furent prononcés devant le monument par M. le Maire. MM. Contencin et Potié.

Un incident scandaleux. — L'adjoint au maire, le citoyen Choquet, qui appartient au parti socialiste unifié, s'est livré à une charge à fond en faveur de l'antimilitarisme et de l'internationalisme, osant affirmer cette chose insensée que les poilus qui, en 1914, étaient partis croyant combattre pour la civilisation et l'humanité, n'étaient morts ou n'avaient lutté que pour de vains mots.

Il ne faut pas s'étonner que des protestations discrètes, par respect pour la cérémonie et pour la mémoire de ceux qu'on honorait, se soient produites dans les rangs des familles attristées et du groupe des Anciens Combattants.

LA FOIRE AUX PLAISIRS AU PALAIS RAMEAU, A LILLE. — Le Comité lillois de l'Œuvre du Maréchal Foch, avait organisé pour la journée de dimanche, dans la vaste salle du Palais Rameau, une magnifique foire aux plaisirs, dont le bénéfice doit revenir aux veuves et orphelins de la guerre.

Plusieurs séances de téléphonie sans fil furent organisées par MM. Assoignon, Capon et Fertion, et un agréable concert fut ensuite donné.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE RED STAR ET LES DIABLES ROUGES FONT MATCH NUL. —